Celle-ci a été ensuite interrogée, ainsi que plusieurs témoins.

L'instruction a pris fin vers quatre heures et demie et le parquet a décerné un mandat d'arrêt contre Joseph Deny.

A ce prix, on peut s'en payer du délicieux beurre d'Oostcamp, le kilog 3.10, rue du Bois, 13, et depôts succursales. 19823

La découverte d'un noyé au pont du Beau-Chêne. — Plusieurs ouvriers qui se rendaient à leur travail, samedi matin, vers cinq heures et demie, remarquèrent à la surface de l'eau, près du pont du Beau-Chêne, le corps d'un homme qui flottait.

Après bien des efforts, ils parvinrent à l'attirer à eux et à le déposer sur la berge.

Le cadavre, qui paraît n'avoir séjourné dans l'eau que quelques heures et dont l'identité n'a pu être établie, ne porte sur le corps aucune trace de violences. Il est de taille moyenne, a les cheveux châtains et porte une forte moustache foncée; il paraît être âgé de 35 à 40 ans et était vêtu d'un pantalon de toile grise, d'un gilet et d'un veston de toile noire, d'une chemise en couleur et d'une flanelle. Il avait au cou une cravate en couleur. On a trouvé dans une de ses poches un porte-monnaie contenant 4 fr. 75 et un couteau.

M. Chapé, commissaire de police du 12e arrondissement, chargé de l'enquête, a fait transporter le cadavre à la morgue de l'Hôtel-Dieu, où M. le docteur Largillière, médecin légiste, qui l'a examiné, a déclaré que la mort est due à un suicide ou à un accident.

Un incendie rue de Mons. — Vendredi soir, vers onze heures, un incendie s'est déclaré dans une remise appartenant à M. Jules Malfait, demeurant rue de Mons.

Le feu, aperçu d'abord par les gens de la maison, a rapidement éteint. Les dégâts, couverts par une assurance, consistent en divers meubles, évalués à 100 fr.

M. Spinvee, commissaire de police du troisième arrondissement, a ouvert une enquête qui n'a pu jusqu'à présent établir les causes du sinistre.

Une saisie au Minck. — Samedi matin, M. Mesplomb, sous-inspecteur des denrées alimentaires, a saisi au Minck 50 kilogrammes de poisson reconnu impropre à la consommation.

IL EST A 3,10 le kilog. le délicieux beurre d'Oostcamp, frais tous les jours, garanti pur : rue du Bois 13 et depôts succursales. 19930

Un accident mortel rue Miln. — Un pénible accident qui a causé la mort d'une personne, s'est produit vendredi soir dans la rue Miln.

Mme Fortune Molin, née Françoise Clerc, âgée de 76 ans, demeurant dans cette rue, qui se trouvait seule chez elle, a fait une chute, vers neuf heures du soir, dans les escaliers et fut trouvée mourante peu de temps après par son fils.

M. le docteur Lepers, appelé aussitôt, ne put que constater la mort, due à une fracture du crâne.

Mme Molin, qui tenait deux lampes dans les mains, au moment de sa chute, s'est fait une coupure assez grave au cou, par suite du bris des verres.

M. Lecomte, commissaire de police du 2e arrondissement, s'est rendu vendredi soir sur les lieux, pour ouvrir une enquête.

Croix. — *Le Christ du cimetière.* — Nos lecteurs se souviennent de l'état dans lequel l'Administration collectiviste de Croix laissait le calvaire du cimetière. Le vent avait renversé le calvaire et, à maintes reprises des pétitions avaient été adressées au citoyen-maire Desbarbieux, pour que celui-ci prît des mesures afin de faire cesser un état de choses aussi déplorable. M. le Curé de St-Martin lui-même, avait, dans une lettre, prié M. le Maire de faire redresser le calvaire.

Malgré les vœux unanimes de la population, le citoyen Desbarbieux faisait la sourde oreille et déclarait « ne pas s'occuper de Dieu ».

Samedi matin, les habitants de Croix ont en enfin satisfaction. Ils purent voir le Christ redressé.

Des jeunes gens courageux étaient allés au cimetière faire eux-mêmes la besogne que l'administration collectiviste se refusait à faire. Nous sommes heureux de leur adresser nos plus cordiales félicitations.

Wasquehal. — *Une enquête de commodo et incommodo pour le dépôt de boues et immondices.* — Un avis de la mairie informe les habitants et notamment ceux de Petit Cottigny, du Capreau, du Grand Cottigny, du Trioc et des communes environnantes situées à 5 kilomètres de rayon.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 8 avril 1897, il sera procédé à la Mairie de Wasquehal du samedi 8 mai au lundi 17 mai prochain, de neuf heures du matin à midi et de deux à quatre heures du soir, à une enquête de commodo et incommodo, relativement à la demande faite par la Ville de Roubaix, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'installer à Wasquehal, dans une propriété située à proximité de l'écluse de la Masure et à front du chemin d'intérêt commun n° 143, lieu dit : Le Petit Cottigny (propriétaire M. Picavet-Heilin, Jean François, locataire M. Pay Scember, cultivateurs à Wasquehal), un dépôt des immondices provenant de l'ébouage des rues de la Ville de Roubaix.

Les personnes qui auraient à réclamer contre l'installation en question sont priées de se présenter au secrétariat de la Mairie de Wasquehal aux jours et heures susindiqués pour y soumettre par écrit leurs observations s'il y a lieu.

N.-B. — Les plans ayant trait à la susdite demande sont et resteront déposés à la Mairie pendant ce laps de temps à la disposition des intéressés qui pourront en prendre communication.

Wasquehal. — *Bénédiction d'une nouvelle statue.* — Aujourd'hui pendant les vêpres, à trois heures, aura lieu en l'église de Wasquehal, la bénédiction d'une nouvelle statue de Sainte-Catherine. Cette statue, vraiment magnifique, a été offerte à l'église par les jeunes filles de la paroisse.

Un sermon de circonstance sera donné à l'occasion de cette cérémonie.

— *Mutations pour l'année 1898.* — Le percepteur se rendra à Wasquehal, le 5 mai, pour recevoir les déclarations des mutations foncières, survenues pour les propriétés bâties ou non bâties.

Il sera visible dans la salle de la Mairie, à neuf heures du matin.

— *Un banquet.* — Le banquet annuel de la société St Paul, qui a son siège chez M. Julien-Mescart sur la place aura lieu aujourd'hui dimanche. La réunion a lieu à trois heures du soir. On compte sur l'exactitude de tous les sociétaires.

Lannoy. — *La grève de la filature Parent-Montfort.* — La situation reste la même. Les délégués n'ont pas eu d'entrevue avec M. A. Parent, qui est toujours absent de Lannoy.

Communications

Les marchands de beurre désireux de faire partie du syndicat sont avertis qu'une réunion aura lieu dimanche 2 mai, à six heures, Café Pandore, rue Pauvrée, Roubaix.

Syndicat des ouvriers cordonniers. — Lundi soir, à sept heures, réunion mensuelle, chez M. Leon Debecque, rue des Sept-Ponts.

Société de Tir et d'Instruction des Anciens Sous-Officiers. — La commission rappelle aux sociétaires que la réunion mensuelle aura lieu lundi 3 courant, à huit heures du soir. La commission se réunira à sept heures et demie. Elle invite les nouveaux adhérents qui se sont fait inscrire à s'y présenter munis de leur livret. Il sera rendu compte des démarches faites en vue de la prochaine sortie et de diverses propositions d'ordre intérieur.

Grande Fanfare. — MM. les musiciens de la « Grande Fanfare » sont instamment tenus d'être présents demain, aujourd'hui, dimanche 2 mai, à une heure et demie au plus tard, à la piste du Bois du Breucq, près le pont de Croix, en raison des courses organisées par le Club hippique de Roubaix pour l'inauguration de sa nouvelle piste audit lieu. Demain, lundi, réunion au même endroit, à deux heures très précises, pour la continuation du concours. Aucune absence, sans motif prouvé, ne sera prise en considération.

Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix. — L'administration a l'honneur de rappeler au public que l'ouverture des nouveaux cours de filature et de peignage aura lieu mardi prochain, 4 mai, à huit heures du soir. Pour renseignements complémentaires consulter les affiches placardées en ville ou s'adresser, 3, rue de l'Ermitage, au secrétariat.

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Distinction honorifique. — Nous relevons parmi les noms des lauréats de l'exposition internationale de Nice celui de M. Joseph Blanckaert, pharmacien de première classe à Wattrelos, qui y a obtenu un diplôme d'honneur pour son exposition de produits pharmaceutiques.

M. Blanckaert avait déjà obtenu, en décembre 1896, à l'exposition d'industrie, alimentation et hygiène de Marseille, une médaille d'or.

Les habitants du « Crétinier » se préparent à fêter solennellement l'ouverture de l'église Saint-Vincent-de-Paul. Un comité s'est formé pour organiser la réception de M. le curé, qui aura lieu le dimanche 16 mai prochain.

On compte que cette réception sera digne en tout point du bon renom des Wattrelosiens en général, et des habitants du Crétinier en particulier.

L'empressement que chacun mettra à pavoiser sa maison prouvera que tous comprennent la grandeur et la dignité de la mission que vient remplir au milieu d'eux le pasteur qui leur est destiné, et de la satisfaction qu'ils éprouvent de voir enfin se réaliser leur vœux.

Une réunion générale, à laquelle les hommes et jeunes gens du quartier sont instamment priés d'assister, aura lieu lundi 3 mai, à 7 heures 1/2 du soir, à l'estaminet du Crétinier.

La divagation des chiens. — La crainte salutaire des procès-verbaux et l'appréhension des sacrifices sanglants ont porté leurs fruits : la gent canine n'a guère mis le nez à l'air, sentant bien qu'elle y serait allée chercher sa perte.

L'ami de l'homme (ami, quand il n'est pas enragé) a été attaché à la cour, et n'a pas pu se livrer dans les rues à ses petits exercices ordinaires le long des murs et des seuils, ce dont les ménagères seront ravies.

Vous êtes propriétaire

Vous avez une maison, un terrain à vendre ou à louer ?

Vous trouveriez aisément des acheteurs ou des locataires, *si on le savait*. Et le seul moyen pour qu'on le sache, c'est de l'imprimer fréquemment dans le journal qui est lu par tout le monde.

VERNIS GÉNÉRAL D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOYEL-GOYEZ, tapissier-décorateur,
LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

L'Alliance française. — Il y a quelques années que la section de Tourcoing de l'Alliance française a été fondée. Sous l'impulsion de son comité, elle a poursuivi sans bruit le but de l'œuvre, c'est-à-dire la propagation de la langue française à l'étranger, en affectant les ressources dont elle pouvait disposer à subventionner des écoles, notamment à Buenos-Ayres.

Il est bon de rappeler brièvement ceci afin d'attirer l'attention du public sur cette œuvre éminemment patriotique.

Nous apprenons, d'autre part, que le comité se propose d'organiser une réunion qui aura lieu le lundi 10 mai et dans laquelle sera donnée une conférence qui sera fort attrayante. Excellente initiative qui mettra l'œuvre en vedette et lui amènera, nous en sommes persuadé, de nouveaux adhérents.

Les Démocrates chrétiens de Tourcoing ont fait imprimer l'éloquent discours que M. l'abbé Lemire a prononcé, le 14 mars, à l'inauguration de la Brasserie Démocratique. Il y ont joint la belle allocution de M. le curé de la Croix-Rouge. Ces deux discours réunis forment une brochure de 16 pages qui sera distribuée gratuitement à ceux qui la désirent. Les plus pressés peuvent dès maintenant se présenter à la Brasserie Démocratique, rue du Moulin-Fagot. La brochure leur sera offerte gracieusement.

La boulangerie coopérative la « Tourquennoise ». — Voici le compte-rendu du cinquième exercice semestriel du 1er octobre 1896 au 31 mars 1897.

Il a été fabriqué pendant ledit semestre 113,301 pains qui ont été vendus 55,636 fr. 55 ; recettes diverses, 197 fr. 45. Total 55,833 francs.

Les dépenses de toutes natures se sont élevées à 45,198 fr. 62, laissant un bénéfice de 10,635 fr. 38 réparti entre tous les consommateurs au taux de 18 0/0 sur le montant de leurs achats.

Pour être consommateur, il suffit d'en faire la demande aux porteurs de pains ou de s'adresser au siège social, 142, rue de Menin.

Déclassement d'un chemin vicinal. — Le projet présenté par MM. les agents-voyers, pour le déclassement, sur une longueur de 130 mètres, du chemin vicinal n° 12, dit de la *Tossée*, en la commune de Tourcoing, a passé par toutes les formalités et a été approuvé par la commission départementale du Nord.

C'est par le Conseil municipal de Roubaix que le déclassement de ce chemin a été demandé. On a fait valoir que ledit chemin ne communiquait plus directement avec la ville, depuis l'établissement du canal ; et qu'en outre, il avait perdu toute son importance par l'ouverture de la route départementale n° 14, (rue de Roubaix.)

Le chemin de la Tossée sera conservé à la circulation et classé dans le réseau des voies publiques urbaines.

Au Cercle sténographique. — Comme nous l'avions annoncé, l'Union sténographique de Tourcoing s'est réunie jeudi soir à son siège, café Moderne, Grand-Place.

La commission a d'abord nommé secrétaire de la société M. Vandenbusch, instituteur, en remplacement de M. Pélard, démissionnaire.

Elle a décidé que le cours de sténographie élémentaire estera ouvert à l'école du Flocon, jusqu'au fer août, le vendredi soir, comme l'année dernière, et que celui de la rue du Calvaire sera rouvert le 1er octobre. Le cours d'abréviations sténographiques sera fait tous les vendis, à partir du 6 mai, de 8 à 9 heures du soir, par le sténographe actuel du Conseil municipal, à l'école de la rue du Calvaire, où seront données aussi prochainement les leçons de dactylographie.

Les courses de chevaux. — Les courses auront lieu cette année le dimanche 16 mai, à deux heures précises de l'après-midi.

Sommaire du Broutteux (16e année), n° du 2 mai 1897. — Faites vos malles ; Agence à Vaques ; Théâtre Fourquenois ; Brouette locale ; Au pus malin ; L'visse maronne ; Vin l'tram ; Saisis. — Premier numero de *mble histoire de Lapoleon Ier.* — Prédiction du Broutteux. — Dicasses et fêtes. — Advmette. — L'histoire de Napoléon Ier, écrite par le *Broutteux*, sera une véritable curiosité littéraire.

Accident de travail. — En nettoyant son métier à la marche, Joséphine Heddebaut, âgée de 16 ans, demeurant à l'Epinette, soigneuse chez MM. Tiberghien frères, rue de Paris, a eu l'annulaire de la main gauche pris entre deux cylindres ; la première phalange a été coupée en long, presque à l'articulation, et l'ongle écrasé. Il n'en resultera aucune infirmité pour la jeune fille. Le docteur Bernard a prescrit dix jours de repos.

Ennemis de la police. — Samedi matin, l'agent Lebrun, voyant un rassemblement rue Nationale, s'avança pour en connaître la cause : c'était le nommé Augustin Lalievre, liseur, âgé de vingt-huit ans, demeurant rue du Général-Souham (ancienne rue Fremeaux), qui se mettait à toutes sortes d'excentricités. Au lieu de suivre les conseils de l'agent, le malheureux l'accabla d'injures et se jeta sur lui pour le frapper. A ce moment passait M. Lescoutte, garde champêtre de Bondues, qui aida à conduire le forcené au poste. L'arrestation a été maintenue.

— Gustave Verdonck, âgé de vingt-trois ans, sans profession, demeurant rue de l'Amiral-Courbet, a été arrêté sous la triple inculpation de mendicité, ivresse et outrages envers l'agent Hocepied.

Mouvaux. — Pour infraction à un arrêté d'expulsion, garde Dujeré a arrêté un sujet belge, Henri Dhaene, 47 ans, né à Deyne.

Blanc-Seau. — *Une disparition inquiétante.* — Un vieillard de cinquante ans, M. Louis Daveras, a disparu de son domicile. Voici son signalement : taille 1 m. 60, cheveux chatain grisonnants, casquette grise, pantalon gris, gilet marron, veston en cheviot noir.

Blanc-Seau. — M. Alfred Duchatel, domicilié rue Solferino, 45, au Blanc-Seau et employé chez MM. Segard et Vanackère frères, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec son homonyme, condamné récemment à 15 jours de prison et 500 francs d'amende pour fraude.

Halluin. — *La grève des tisserands.* — Cette grève n'est malheureusement pas encore terminée ; on avait pensé qu'à la suite d'une réunion des fabricants qui a été tenue il y a quelques jours, l'accord se serait fait ; les ouvriers avaient, en effet, déclaré qu'ils ne demandaient pas le prix qu'ils avaient d'abord demandé : dix-huit centimes ; qu'ils avaient consenti à une diminution de un centime, soit dix-sept centimes, pour l'article en litige.

Les fabricants avaient engagé le patron à accepter ces conditions, mais jusqu'ici il n'a pas encore fait connaître la décision qu'il a prise.

— *Identification.* — La victime de la sauvage agression dont nous avons parlé dans notre précédent numéro est M. Désiré Veriot, âgé de 43 ans, lequel a été brutalement frappé et blessé à la figure par Henri Dhalluin, déjà condamné pour coups et blessures.

Linselles. — *Chute malheureuse.* — Samedi, vers midi, Mlle Julie Descottignies, âgée de 48 ans, occupée au lavage du parquet chez Mme veuve Lemoine, au hameau du Canton, a subitement glissé d'une marche et est tombée si malheureusement qu'elle s'est brisé le péroné de la jambe gauche.

M. le docteur Delbecque, appelé en toute hâte, a réussi à réduire la fracture et a prescrit à la malade un repos d'au moins six semaines.

— *Arrestation de deux vagabonds.* — Le garde-champêtre Dupont, de tournée au hameau du Biez, vit trois jeunes gens à l'allure suspecte, qui à son approche prirent la fuite.

Il se mit à leur poursuite, mais il n'aurait pu les atteindre sans l'intervention du garde-chasse Blondeau et encore un des trois est parvenu à s'échapper.

Les deux jeunes vagabonds arrêtés, qui n'ont pu fournir aucun moyen d'existence, sont deux Parisiens, du nom de Waldimir Tessot, âgé de 23 ans et Alfred Bercher, âgé de 18 ans.

Marcq-en-Barœul. — *Les méfaits d'un chien.* — Vendredi soir, vers sept heures et demie, M. Deleroyère, dit Royo, passait en bicyclette la rue de Lille, près de la barrière de la Madeleine. Tout à coup, un chien qui précédait une voiture s'élança vers le vélocipédiste et mordit, on ne sait comment, le caoutchouc du pneumatique ; les dents de l'animal restèrent engagées dans l'enveloppe de la chambre-à-air. Le vélocipédiste, M. Deleroyère, tomba d'un côté ; la bicyclette et le chien de l'autre.

A ce moment, le propriétaire du chien, M. Six, marchand de liqueurs à Linselles, arrivait en voiture ; il n'eut pas le temps d'arrêter son cheval, et le véhicule passa sur le chien et la bicyclette.

L'animal auteur de l'accident a été écrasé ; le vélocipède endommagé nécessite des réparations de 60 francs environ.

Roncq. — *L'arrêté préfectoral concernant la divagation des chiens.* — L'arrêté préfectoral concernant la divagation des chiens vient d'être publié et affiché dans la commune de Roncq.

Dimanche et Lundi 2 et 3 Mai seulement

Les Grands Magasins des GALERIES LILLOISES 45, 47, 49, rue Nationale, LILLE, mettront en Vente

Un lot de 800 **OMBRELLES** à **3 fr. 95** valeur habituelle 8 fr. 50

Maison EXCLUSIVEMENT française. Preuves offertes à quiconque en doute

Communications

Association des Anciens élèves de Lycée. — Lundi 3 mai, réunion chez Mme Duflo, Café du Commerce, à cinq heures du soir.

LILLE

L'affaire Devernay. — Ainsi que nous le faisions prévoir, M. Devernay a fait opposition vendredi après-midi au jugement rendu contre lui par défaut pour coups portés à M. Graud, vice-président du Conseil de préfecture.

Le parquet, saisi de cette opposition, ne tardera pas à fixer la date des nouveaux débats.

Un grave accident à l'Union linière. — Samedi, vers dix heures et demie du matin, une ouvrière, Sidonie Maquart, 21 ans, rue Fénelon, 32, travaillant à l'Union linière, rue de Wazemmes, a été blessée très grièvement à la tête par une garde en marche.

La malheureuse, dont l'état est désespéré, a été conduite à l'hôpital de la Charité.

Société des sciences. — La distribution solennelle des prix décernés par la Société des sciences pendant l'année 1896 aura lieu le dimanche 9 mai, à deux heures et demie précises, dans la salle des fêtes de la Société industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, 116.

Les portes seront ouvertes à deux heures et fermées à deux heures et demie.

Excursion. — Vingt-huit élèves de l'école de physique et de chimie industrielles de Paris sont arrivés dans notre ville dans le but de visiter les usines les plus importantes de la région du Nord.

Ils sont placés sous la direction de M. Ch. Combes, ingénieur des mines, professeur de technologie, qui a consacré à l'industrie lilloise la majeure partie du voyage.

Le crime de Loos. — L'autopsie. — Nous avons raconté hier le crime commis à la maison centrale par un nommé Thomas.

L'autopsie a été pratiquée samedi matin à la faculté par M. le docteur Castiaux. M. Dénain, juge d'instruction, assistait à l'opération.

Au cours de l'examen médical, une nouvelle blessure a été découverte à la hauteur de l'omoplate droite produite également par la pointe carrée ; cette blessure n'a pas occasionné la mort, bien qu'ayant atteint le poumon droit superficiellement. C'est la blessure derrière la nuque qui, en lésant la moelle épinière, a occasionné la mort.

CHRONIQUE DES ASSURANCES

Comment reconnaître la meilleure Compagnie

1° Quand on veut apprécier la valeur des Compagnies par actions, qu'il s'agisse d'assurances, de transports, ou de n'importe quelle industrie, rien n'est plus facile. Il n'est même pas besoin d'étudier leurs inventaires et leurs bilans ; il suffit de savoir si le cours de leurs actions, lorsque leur émission, a baissé ou baisse, et dans quelle proportion : car la hausse ou la baisse des actions est le signe incontestable de la prospérité ou du déclin d'une industrie, et prouve par cela même, en même temps que l'augmentation ou la diminution de ses affaires, la progression ou le recul de ses bénéfices.

Si vous demandez à n'importe quel changeur, quelle est la plus prospère des Compagnies de chemins de fer français, il répondra aussitôt, tout simplement en consultant la cote des valeurs de bourse : « C'est la Compagnie du Nord. » Cela ne veut pas dire que les autres Compagnies de chemins de fer soient mauvaises, mais elles *sont moins bonnes*, voilà tout, parce qu'elles ont **un trafic moins fructueux, et qu'elles distribuent dès lors à leurs actionnaires des dividendes moins importants.**

2° Pour les Compagnies **d'assurances par actions**, tout le monde vous dira de même, en s'appuyant sur des faits semblables, quelle est la première, quelle est la seconde, etc... et quelle est la moindre. Cela a peu d'importance pour ceux qui n'étant point associés et payant toujours les mêmes primes, ont à peu près, vis-à-vis des Compagnies **d'assurances par actions** la situation qui est faite **aux obligataires dans les Compagnies de chemins de fer.** Mais cette différence de valeur, dans les Compagnies d'assurances à actionnaires, est capitale pour les personnes qui veulent acheter des actions ; car il est évident qu'elles achèteront de préférence et payeront par suite plus cher les actions des Compagnies, qui distribuent à leurs actionnaires les plus forts dividendes. Elles ne déboursent pas certainement la même somme pour acheter une action de la principale Compagnie d'assurances rapportant **plus de 120 0/0 du capital d'émission**, que une action de quelques-unes des moindres Compagnies, **qui ne rapporte rien du tout.**

3° Quant aux Compagnies **Mutuelles d'assurances sur la vie**, on ne peut apprécier leur valeur comparative par les mêmes moyens, c'est-à-dire par la plus-value ou la moins-value de leurs actions constatée à l'aide du cours de la bourse, puisqu'il est du principe même des mutuelles **de ne pas avoir d'actions.**

Pourtant il est deux signes infaillibles qui permettront au public de ne pas se tromper, ce sont : 1° **la progression ou la diminution de leurs assurances en cours ; 2° la progression ou la diminution des bénéfices** qu'elles distribuent à leurs **assurés associés, lesquelles tiennent chez elles la place des actionnaires.**

Or il résulte du tableau publié par **M. Rochetin**, membre de la société de statistique de Paris, dans le dernier numéro du *Journal des Economistes* dirigé par **M. Molinari**, membre de l'Institut, que pendant l'année 1895 en Europe, le portefeuille des assurances en cours, **pour la Mutual Life seule, a AUGMENTÉ DE PLUS DE 64 MILLIONS DE FRANCS.**

D'un autre côté, la **Mutual Life** vient de publier les résultats de ses polices de distribution de 10 ans arrivées à terme en 1896. Ces résultats prouvent que, dans cette période, les bénéfices distribués aux assurés par la *Mutual Life* ont augmenté en moyenne **DE 15 à 25 0/0 PAR RAPPORT à CEUX DE LA PÉRIODE PRÉCÉDENTE.**

Pour recevoir 1° la brochure de M. Rochetin, extraite du « Journal des Economistes », 2° la notice contenant l'état détaillé des résultats obtenus comme bonifices par les polices de distribution de 10 ans de la Mutual Life arrivées à terme en 1896, ces deux documents prouvant ensemble la supériorité de la Mutual Life sur toutes les Compagnies concurrentes, s'adresser à M. Bruneteau, Directeur régional de la Mutual Life, 137, Boulevard de la Liberté, Lille. Téléphone 583.

Ou à M. Lepoutre Pollet, *agent général, 35, rue Pellart, à Roubaix.* 12507—12179

VIN DE MALAGA AU QUINQUINA
DE LA PHARMACIE DELABAERE
Le litre 3 fr. (verre non compris)
LES PILULES SAVONNEUSES BOISSY
Sont les seules qui, s'émulsionnant dans l'intestin, purgent doucement sans coliques et par conséquent sans fatigue pour cet organe.
La boîte 2 fr.
DÉPOT : Pharmacie **DELABAERE**, 51, rue d'Inkermann

Pipes : GALERIES LILLOISES. 11046—42343d

INSTITUT HYDOTHÉRAPIQUE KNEIPP
à Kain-Tournai
7 francs par jour, traitement compris. 43194

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 3 mai 1897, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marguerite-Lucie-Eugénie FOVEAU, décédée à Roubaix, le 28 mars 1897, dans sa 27e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 3 mai 1897, à neuf heures, pour le repos de l'âme de Dame Maria VERPLANCK, décédée à Roubaix, le 19 mars 1897, dans sa 37e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Pierre, au Créchet (Croix), le lundi 3 mai 1897, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Aurélie-Fidéline DESMONS, épouse de Monsieur Henri CORNIL, décédée à Croix, le 24 avril 1896, à l'âge de 36 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 3 mai 1897, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis TOULEMONDE, veuf de Dame Hortense CHOMBART, pieusement décédée à Roubaix, le 3 mai 1896, dans sa 74e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 4 mai 1897, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-François DELPORTE, fabricant, décédé à Roubaix, le 3 avril 1897, dans sa 70e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer la présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 3 mai 1897, à 9 h. 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Clémence DEPREZ, épouse de Monsieur Lucien LEVEUGLE, décédée à Roubaix, le 31 mars 1897, dans sa quarante-deuxième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le Conseil d'administration de la caisse d'épargne de Roubaix, a l'honneur de vous inviter à la Messe basse anniversaire, avec offrande, qui sera célébrée le lundi 3 mai 1897, à 8 heures, au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, pour le repos des âmes des administrateurs décédés depuis la fondation, 14 mai 1843. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Croix, le lundi 3 mai 1897, à 10 h. 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Achille FLORIN, administrateur du bureau de bienfaisance de Roubaix, administrateur de la caisse d'épargne de Roubaix (succursale de Croix), délégué cantonal de l'enseignement primaire, ancien adjoint au Maire de Croix, décédé à Croix, le 29 mars 1897, dans sa 66e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel sera célébré en l'église de Wasquehal, le lundi 3 mai 1897, à 8 heures 3/4, pour le repos des âmes de Madame STEIN, née Eugénie VANDEWALDE, décédée à Wasquehal, le 13 mai 1896, dans sa 35e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte Eglise. — Et de Monsieur Charles STEIN, époux de Dame Hyacinthe HUART, décédé à Wattrelos, le 24 mars 1897, dans sa 33e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Sart (Fiers), le lundi 3 mai 1897, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de M. Aphonse Médard SADAUNE, décédé au Sart (Fiers), le 9 mai 1896, dans sa 25e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Grands Magasins des GALERIES LILLOISES 45, 47, 49 *Rue Nationale, LILLE*

COMMUNION

EXPOSITION SPÉCIALE de Toilettes complètes pour Articles de

C'est un succès si COLOSSAL que vous pouvez sans crainte de vous tromper, vous dire que sur CENT Voitures d'enfants **QUATRE-VINGT-DIX** sortent des Grands Magasins des

GALERIES LILLOISES
45, 47, 49, rue Nationale LILLE
Il y a surtout une certaine voiture à 29 fr. 90 qui vaut tout simplement CINQUANTE Francs. 11046—42343

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du samedi 1er mai.* — Présidence de M. Martin, vice-président. — Acte de brutalité. — Le 21 mars dernier, Louis Bauwens, 19 ans, fileur à Lys-lez-Lannoy, aborda un jeune garçon qui travaillait avec son père à la construction d'une maison et lui demanda de payer une tournée. Le père, un vieillard de 72 ans, Auguste Pannier, qui demeure à Toufflers, lui dit de laisser son garçon tranquille.

Sur quoi, et sans se soucier de l'âge de celui à qui il s'attaquait, Bauwens saisit son bâton, un gros gourdin, et en assena un violent coup sur la tête du père Pannier. Il s'en est fallu de peu qu'il ne le tuât. Aussi le Tribunal se montre-t-il sévère à l'égard de Bauwens qui s'entend infliger trois mois de prison.

Pendant le travail, à l'établissement de M. Lorthiois, à Tourcoing, Raymond Brat, dix-neuf ans, peigneur, s'amusait à jeter des écailles d'œuf à la tête d'un de ses voisins, Albert Quique. Celui ci menaça de se plaindre : aussitôt, Brat se précipitait sur lui et lui porta plusieurs coups de tête à la poitrine. Trois mois de prison à Raymond Brat.

Une belle-mère. — Ce n'est pas seulement dans les comédies que les gendres et les belles-mères ne peuvent pas s'entendre.

Aujourd'hui sont venus s'asseoir sur les bancs de la police correctionnelle un gendre et une belle-mère qui se sont administré l'un à l'autre une raclée... assez sérieuse.

Mme Henriette Duhem, cinquante-trois ans, lessiveuse à Roubaix, se rendait le 22 novembre dernier chez sa fille, rue du Grand-Chemin, cour Dewailly, pour lui réclamer cinq francs qui lui étaient dus, lorsqu'elle rencontra dans l'escalier son gendre, Charles Dubar, vingt-quatre ans, apprêteur.

Une discussion survint entre ces deux personnes, et l'on en vint rapidement aux coups.

Heureusement, il n'y a rien de grave, et le Tribunal peut espérer que la réconciliation se fera entre ces deux rivaux. Pour éviter tout motif de jalousie, il leur donne à chacun la même condamnation, 25 francs d'amende, et leur accorde à tous deux le sursis.

Une séparation. — Albert Varasse, 21 ans, journalier à Tourcoing, attrape 40 jours de prison pour avoir roué de coups une jeune fille, Marie Vanesbande, avec qui il avait vécu assez longtemps, et qui l'avait quitté pour sa mauvaise conduite.

Pour avoir cassé des vitres avec ses béquilles au cabaret Renard, à Leers, dimanche dernier, Carlos Roart, 33 ans, cordonnier, est condamné à un mois de prison.

Toujours des coups. — Un mois de prison également à Arthur Doisne, 30 ans, d'Armentières, pour avoir, le 27 mai dernier, exercé des violences graves, à Houplines, sur un ouvrier de la fabrique de M. Mahieu.

Société de mendiants. — Le 23 avril dernier, des agents arrêtaient en flagrant délit de mendicité, rue De Crème à Roubaix, le jeune Louis Roussel, âgé de 7 ans. Mais par bonheur, ils remarquèrent que cet enfant était suivi de plusieurs personnages à allure suspecte qui paraissaient le surveiller.

Et en effet, ces trois personnes, une fois arrêtées, avouèrent parfaitement que c'étaient eux qui excitaient l'enfant à mendier et qu'ils partageaient entre eux les bénéfices.

L'un de ces individus est le père de l'enfant, Charles Roussel, 38 ans, fileur à Lille. Il est condamné à deux mois de prison et déchu des droits de la puissance paternelle.

Les deux autres sont condamnés, Jules Lapaume, 19 ans, journalier, à Houplines, à 10 jours de prison ; César Thirmond, 18 ans, rattacheur, à Lille, à 1 mois de la même peine.

Quant au petit Roussel, il est acquitté comme ayant agi sans discernement, et remis à l'assistance publique.

Sur le marché de Roubaix, le 21 avril dernier, Eugénie Brunquers, 29 ans, soigneuse, a volé une douzaine de mouchoirs à M. Léopold Secret.

Elle avait quelque temps auparavant soustrait une boîte de craie au bazar Steux.

Quinze jours de prison avec sursis à Eugénie Brunquers.

Affaires diverses. — Jean Thiébault, 19 ans, jardinier à Tourcoing, vagabondage, acquitté. — Louise Degrève, 17 ans, bambrocheuse à